

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 21 Juin 2023**

*Date de convocation : 06/06/2023*

*Date d'affichage : 06/06/2023*

*Conseillers en exercice : 15*

*Conseillers présents : 11*

*Votants : 11*

*Absents : 4*

*Dont absents excusés : 4*

*Ayant donné un pouvoir : 0*

L'an deux mille vingt-trois, le vingt et un juin à 18 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Dominique MACÉ, maire.

Etaient présents : MOISSON Patrick, LEBORGNE Martine, TOURMENTE Moise, CAMAILLE Stéphanie, DEVAUX Robert, EFFOSSE Hélène, LEFEBVRE Arnaud, MACE Dominique, DELLIER Anthony, ANQUETIL Stephanie, SOUDAIS Chantal,

Etaient absents excusés : LECOURT Sophie, REINOLD David, LAMY Eric, LECOUTEUX Anne-Marie

Etaient absents : 0

Monsieur DEVAUX Robert a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

**46 – Délibération pour le fond d'aides aux jeunes (FAJ)**

Il est demandé au conseil municipal de donner son accord pour le versement au Fonds d'aide aux jeunes d'une contribution évaluée à 248.40 € pour l'année 2023.

En complément de la mission locale, ce service départemental sert à aider les jeunes en grande difficulté.

Le conseil municipal à l'unanimité décide de verser une contribution annuelle au FAJ.

Pour copie certifiée conforme aux délibérations et rendue exécutoire sous la responsabilité du Maire.

Le secrétaire de séance, DEVAUX Robert



Le Maire, MACE Dominique

